

Devenez chargé de Prévention de la récidive !



**Diplôme
Universitaire**

devenez
**CHARGÉ(e) DE
PRÉVENTION
DE LA RÉCIDIVE**

Programme

- + Lutte contre la délinquance
- + Droit
- + Criminologie
- + Sociologie
- + Psychologie

Placé sous le haut patronage
du **garde des Sceaux,**
ministre de la Justice

➤ INSCRIVEZ-VOUS !
dès maintenant :
www.fld-lille.fr
Informations et renseignements :
prevention.recidive@casq.fr

   

**Campus
de LILLE**

 1 année
190h

 3 jours/mois

 **Formation**
initiale ou continue

Dans le cadre du développement de l'enseignement supérieur, l'Agglo du Saint-Quentinois a créé, en partenariat avec l'École de Criminologie Culturelle Européenne (ECCE) de l'Université Catholique de Lille et la région des Hauts-de-France, un **diplôme universitaire « Prévention de la récidive »**, placé sous le Haut Patronage du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice. La formation commencera le **mercredi 4 mars 2020 à Lille**.

Cette formation a pour objectif d'apporter des enseignements théoriques et pratiques basés sur des données scientifiques internationales dans le cadre de la prévention de la récidive. Elle a pour objectif la compréhension de la récidive criminelle sous l'angle du droit et de la criminologie, l'étude de la pertinence individuelle et sociale des dispositifs de prévention de la récidive et ce dans le but de former de futurs chargés de prévention de la récidive qui intégreront, in fine, les collectivités territoriales, les services de l'État, les associations. Au programme de cette formation : connaissances criminologiques, psychologiques et sociales, à raison de 3 jours consécutifs par mois.

Devenez Chargé de Prévention de la récidive avec cette nouvelle formation destinée aux professionnels et étudiants portant intérêt à la lutte contre la délinquance et à la prévention de la récidive. Ce diplôme est ouvert aux titulaires d'un niveau BAC+2 ou justifiant de deux années

d'expérience dans le domaine juridique ou social.

Inscriptions possibles toute l'année

Conditions d'admission et modalités d'inscription sur agglo-saintquentinois.fr ou sur fld-lille.fr

Votre contact

Cabinet de Madame la Présidente

03 23 06 30 06

cabinet.agglo@casq.fr